



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

REUNION DU COMITE DIRECTEUR 18 DECEMBRE 2010

A la suite de l'AG extraordinaire du CD 87, le Comité Directeur élu s'est réuni pour procéder à la désignation de son bureau et préparer la saison 2011.

Etaient présents : Stéphane FOUILLADE, Raphael AUDUSSEAU, Johan GARAUD, Alain MONTEAUX, Laurent BELLAYER, Marc DRUTEL, Loïc LACOUCHIE, Lionel DOUDET, Antonio ARANTES, Pascal CHARBONNIAUD, Eric DUVERNEUIL, Jean-Louis LOIREAU, André JANDAUD et Christophe GERMANNAUD.

Etaient excusés : Max GONON, Olivier JAYAT, Patrice JACQUES, Guillaume BREGEAT.

Clubs représentés (7) : APVG, Ablette Palaisienne, La Coulée Saint-Briçoise, Team Sensas les Ponticauds, Team Sensas 87, Team Rameau les Feuillardiers, Beaublanc.

Clubs non représentés (3) : Team Extra-Fish 87, Saint-Pardoux Pêche Compétition, Cormorans Pêche Compétition.

Ouverture de la séance à 22h30.

1. Comité Directeur et élection du bureau :

Après la désignation du bureau, le président remercie chaleureusement les licenciés qui ont constitué une équipe pour que le CD 87 continue à vivre et à progresser.

Tous les clubs ainsi que les licenciés individuels ont accepté d'être représentés au sein du nouveau Comité Directeur. Il est désormais composé de 18 membres. Une modification sera apportée aux statuts, après le vote unanime de l'AG.

S. FOUILLADE souhaite que le partage des responsabilités au sein du bureau et des commissions permette une vie sereine et une meilleure prise en charge des tâches tout au long de la saison.

2. Calendrier 2011 :

Comme c'est souvent le cas en début d'année, le calendrier doit être légèrement modifié. L'AAPPMA de SAINT-MATHIEU ne peut plus organiser son critérium le 10 avril. L'AAPPMA d'AMBAZAC, consultée, a accepté d'inverser les dates. Donc, le critérium d'Ambazac passe au 10 avril et le 17 avril aura lieu celui de Saint-Mathieu.

A la demande du CD 23, qui nous rappelle que le concours 87 du challenge du Limousin se déroule toujours le 2^e week-end d'août, le bureau décide de reporter le critérium CD au 14 août pour que nos amis creusois puissent être présents (un de leurs concours critérium est programmé le 1^e week-end, depuis de nombreuses années).

Dans ce but, il est convenu avec le TS les Ponticauds que leur concours sera cette année le 07 août et le concours du CD sera le 14 août.

A. MONTEAUX fait remarquer que la D3 nationale mixte risque être le même week-end que la D1 87 au coup organisée par le TS 87. Si tel est le cas, il demande s'il est possible de changer de date avec la D1 moulinet 87 ; dans la mesure où la plupart des licenciés du TS 87 participent à cette D3 nationale, l'équipe serait donc indisponible pour l'organisation. Une demande sera faite au président des Feuillardiers ainsi qu'au maire de La Chapelle-Montbrandeix pour inverser les dates. Le TS 87 sera tenu informé.

3. Challenge les 3 Pêches :

De nombreux licenciés ont manifesté leur souhait d'ouvrir la pêche aux « quiveristes ». L'idée d'organiser un « Challenge 3 pêches » par équipe de 3 pêcheurs (coup, moulinet, quiver) a été soumise au sondage sur le forum du CD. Les premiers résultats sont très favorables à ce projet. Le Président demande l'avis du Comité Directeur. **L'idée est retenue à l'unanimité** des membres présents et on décide de créer le challenge « **Les Trois Pêches** » sur « x » manches, avec la possibilité pour chaque équipe d'utiliser un remplaçant.

Pour l'instant, **le CD** (après-midi du concours critérium), **l'Ablette Palaisienne** (après-midi du concours critérium) et **La Populaire** (après-midi du critérium) sont volontaires pour l'organisation. Le nombre de manches peut encore évoluer, aucune limite de candidatures n'a été décidée. Les modalités du règlement seront vues ultérieurement.

4. Match CD16/CD87

Le CD 16 nous propose d'organiser un match 16/87 en deux manches : une manche-aller en Charente et une manche-retour en Haute-Vienne. Match en toute amitié, pour rapprocher les deux CD et passer un bon moment. **Tous les membres présents sont pour** mais se pose le problème des dates disponibles, nous sommes en compétition dès le début avril. On peut éventuellement faire ces matchs un samedi et si nous ne trouvons pas deux dates conjointes, faire au moins l'aller en 2011 et le retour en 2012.

Le Président reprendra contact avec les membres du CD 16 pour trouver un arrangement sur les dates.

5. Challenge Sensas

Comme nous n'avons aucun concours qualificatif Sensas dans la région cette année pour ouvrir à plus d'équipes du CD la route de la super finale 2011, le Comité Directeur décide d'organiser un qualificatif Sensas limité à 11 équipes, le 20 mars 2011, à Bujaleuf. Contact sera pris avec l'AAPPMA pour connaître la disponibilité du parcours.

6. D3 Départementale au Coup

Dans l'immédiat, aucun club ne désire prendre l'organisation de la 3^e division départementale. Sa création a pourtant été votée à une large majorité lors de la précédente AG pour permettre à tous de faire un championnat et de limiter la D2 à 24 pêcheurs. St-Pardoux PC et Beaublanc, qui ont été contactés, ont décliné l'offre car leur parcours ne permet pas de prendre du poisson à la date prévue.

Stéphane FOUILLADE rappelle que le calendrier est quasi complet et que, suite aux votes en AG de la FFPSC (qui devrait fixer la date de la 3^e D nationale au moulinet le 25 et 26 juin), nous serons certainement obligés de fixer la date de la D2 départementale les 04 et 05 juin. Or la D3 doit être organisé avant.

AMBAZAC se propose de prêter son parcours pour le 1^{er} mai, charge au CD de s'occuper de l'organisation. La solution sera retenue si nous n'avons aucun club volontaire.

7. D3 Nationale au Moulinet

Le CR limousin a la charge de l'organisation de la 3^e nationale au moulinet. Le CD 19 et le CD 23 ont d'ores et déjà dit qu'ils ne prendraient pas cette organisation.

Les licenciés 87 trouvent inadmissible que toutes les organisations de ce type nous incombent systématiquement. Le CD 19 n'organise jamais rien alors qu'il dispose de parcours qui lui permettent d'accueillir ces compétitions. Le Comité Directeur demande, dans un premier temps, à son président de faire le forcing à l'AG du CR pour que le CD 19 ne se repose pas systématiquement sur nous et se charge de cette organisation.

Dans le cas où le CD 19 refuserait catégoriquement, il ne reste que deux solutions : soit on accepte la D3, soit elle part dans une autre région... Ce qui est dommage pour les 8 ou 10 pêcheurs du CD 87 qui doivent la faire.

Le Président demande au comité directeur de voter sur cette question :

« Si le CD 19 refuse, le CD 87 prendra-t-il l'organisation de la D3 nationale au moulinet ? »

Résultats : Pour 11 - Contre 2 - Ne se prononce pas 1

Donc, nous organiserons la D3 si nécessaire.

Le choix d'un parcours se pose ; il faut trouver 3 secteurs de 12 pêcheurs exploitables à l'anglaise.

On envisage d'abord le lac de Bujaleuf mais le souci est de trouver un troisième secteur de 12. Cela ne semble pas possible.

L'AAPPMA de Saint-Mathieu propose aussi son lac. Mais le plan d'eau est soumis à la réglementation 1^e catégorie où les asticots sont interdits dans l'amorce. Le parcours est rejeté à la majorité.

Il reste le lac de Saint-Pardoux sous réserve de vérification : peut-on faire 3 secteurs à la Ribière ou doit-on utiliser le secteur de Puyperrier. Avant de prendre une décision, nous nous rendrons sur place.

En conséquence de ces difficultés à trouver un parcours convenable, il faudra signaler au CR que le 87 ne pourra peut-être plus trouver de parcours de championnat lorsque les propositions soumises à la FFPSC auront été adoptées.

8. GN

Lors de l'AG, on a voté pour organiser un concours qualificatif au GN. Le Comité directeur fixe la date au jeudi 02 juin 2011. Le CD se charge de l'organisation.

9. TEAM EXTRA-FISH

A l'examen du compte-rendu financier, il appert que le Team Extra-Fish n'a toujours pas réglé son engagement pour l'organisation du concours critérium, malgré plusieurs relances de la part du président et du trésorier. C'est la deuxième année que nous sommes obligés de courir après ces 25 euros.

La question est posée : devons-nous accepter la candidature de ce club au critérium 2011 ?

La réponse du C. D. est unanime : non. Le concours du Team Extra-Fish ne sera pas inscrit au calendrier 2011 du critérium.

Le CD décide d'ajouter à la fin de l'article 3 de la charte : **« Cette somme devra impérativement être réglée avant le jour de la finale, sous peine d'exclusion pour l'année suivante. »**

10. Subvention au TS 87 pour le championnat du monde des clubs

Le Team Sensas 87 a transmis au CD son budget prévisionnel pour sa participation au Championnat du monde des clubs. Il lui manque 2000 euros pour équilibrer le prévisionnel et le club demande au CD 87 de l'aider.

Une discussion franche s'engage, exposant tous les points de vue, car des licenciés ne sont pas d'accord (pour diverses raisons) pour subventionner le TS 87. Chacun ayant pu s'exprimer, le comité directeur décide à l'unanimité des présents de donner une subvention au club.

Le montant de l'aide est voté en fonction de la réserve disponible sur le compte du CD. Le Comité Directeur accorde une somme de 1000 euros de subvention au TS 87 pour son déplacement en Serbie.

Stéphane FOUILLADE précise qu'il a inscrit dans le budget prévisionnel CD 2011 des demandes de subventions auprès des diverses instances nationales à hauteur de 2500 euros au

titre du Championnat du Monde des Clubs. Les subventions reçues, seront bien évidemment ajoutées aux 1000 euros du CD 87.

11. Représentation du CD 87 à l'AG de la FFPSC

Le Président rappelle que l'AG de la FFPSC est fixée au 30 janvier 2011, près de Valence dans la Drome. Il est d'accord pour y aller ainsi que Raphael AUDUSSEAU sous réserve que le CD 87 prenne en charge la location d'un véhicule pour ce déplacement de 1100 km.

Marc DRUTEL prend la parole, indiquant qu'il est prêt à représenter le CD 87 car le lieu de réunion n'est qu'à une heure de route de son domicile. Cela permettrait des économies substantielles au CD.

Le C. D. le remercie pour sa proposition et le désigne comme représentant à cette AG ; le Président lui donnera procuration pour les votes.

12. Questions diverses.

- **Communication** : R. AUDUSSEAU propose d'acheter un appareil photo numérique pour faire des photos de chaque manifestation. Photos qui pourront agrémenter et animer le forum toutes les semaines et que plusieurs licenciés ou sympathisants sont d'accord pour photographier.

Alain MONTEAUX soutient cette proposition ; il rappelle que le CD dispose déjà d'un appareil photo et qu'il est hors-service. Après discussion, il est clair que personne ne sait où se trouve cet appareil. Le C. D. demande à Alain de se charger de l'achat d'un nouvel appareil photo numérique qui sera sous la responsabilité de la Commission matériel. Charge aux responsables de l'apporter chaque week-end avec les balances.

- **Parcours compétition** : Stéphane FOUILLADE présente son projet de « parcours compétition », un plan d'eau que nous pourrions louer à l'année afin d'organiser les championnats et le concours du CD, entre autres.

La majorité est favorable au projet sur le fond mais fait entendre des arguments « contre » sur la forme, par exemple les soucis d'entretien, de gardiennage, les frais de location et d'assurances, etc.

Il semble préférable que le Président prenne contact avec la FDPPMA de la Haute-Vienne pour envisager un partenariat et des modalités d'utilisation d'un plan à gestion fédérale. Il est toutefois primordial de trouver une solution pour le futur car les parcours poissonneux, suffisamment longs et ouverts toute l'année sont de plus en plus difficiles à trouver.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 00h15.

Le Président, Stéphane FOUILLADE.